Madame Michèle Artigue,
Professeur des Universités
à
Monsieur le Recteur,
Académie de Montpellier

Objet : SFoDEM

Paris, le 30 avril 2003

Monsieur le Recteur,

Je me permets de vous adresser ce courrier concernant le dispositif SFoDEM de formation continue à distance mis en place dans l'académie de Montpellier parce que je viens d'apprendre que des menaces sérieuses pèsent sur les moyens accordés ces trois dernières années à cette opération.

J'ai eu connaissance de l'existence de ce dispositif pour la première fois en 2001, suite à une présentation faite par Luc Trouche à l'assemblée des directeurs d'IREM. Lorsque j'ai été chargée, en 2002, de préparer la partie concernant la formation continue du rapport sur la formation des enseignants de mathématiques demandé par le Ministre de l'Education Nationale à la Commission de Réflexion sur l'Enseignement des Mathématiques présidée par le professeur et académicien Jean Pierre Kahane, je me suis très vite rendue compte que, malgré un certain nombre d'encoragements institutionnels, la formation continue tirait jusqu'à aujourd'hui très peu profit des moyens fournis par les TICE en matière de collaboration et formation à distance. Le dispositif SFoDEM mis en place dans l'académie de Montpellier, m'est apparu alors comme un dispositif exemplaire pour faire progresser la situation dans ce domaine, notamment par la façon dont il articulait développement et recherche. J'ai donc suivi avec un intérêt tout particulier les travaux de cette équipe et ils ont été cités en exemple dans le rapport de la CREM.

Il y a deux mois, en tant que vice-présidente de la Commission Internationale sur l'Enseignement des Mathématiques, j'ai été invitée à Londres à une réunion organisée à l'initiative de l'Advisory Committee on Mathematics Education, visant à organiser en Grande Bretagne des structures de formation continue pour les enseignants de mathématiques. Au cours de cette réunion, les structures existant dans différents pays ont été présentées, avec

leurs points forts et leurs points faibles, et le Ministre de l'Education a annoncé la création d'un centre national qui piloterait un réseau assez semblable à celui des IREM dans son esprit. J'ai eu l'occasion, dans cette réunion, de mesurer à quel point les préoccupations qui étaient les nôtres en France concernant la formation continue des enseignants de mathématiques rencontraient celles des autres experts invités, et l'intérêt que soulevait un travail comme celui mené dans le cadre du SFoDEM (le CDROM faisant le bilan des deux premières années de travail m'a été demandé en particulier par de nombreux experts).

S'il est certes assez facile d'accorder sur une période courte des moyens substantiels pour lancer une action, il est bien plus difficile d'assurer à des structures qui doivent travailler dans la durée pour obtenir des résultats substantiels et largement exploitables, des moyens raisonnables de fonctionnement. Et pourtant, la continuité, la durée sont essentielles pour obtenir des avancées décisives dans le domaine de l'enseignement et de la formation. De ce point de vue, notre pays apparaît souvent, vu de l'extérieur, comme un pays qui a l'audace de lancer des projets tout à fait pionniers mais où, une priorité chassant l'autre, les investissements consentis sont souvent mal rentabilisés. Ce serait certainement le cas si un projet comme le SFoDEM se trouvait interrompu faute d'une certaine pérennité dans les moyens au bout de trois ans et j'espère que vous trouverez, Monsieur le Recteur, les moyens de faire vivre ce travail pionnier et de le rentabiliser.

En vous remerciant par avance pour l'attention que vous voudrez bien porter à ce dossier, je vous assure, Monsieur le Recteur, de mon profond respect.

Michèle Artigue,
Professeur à l'Université Paris 7